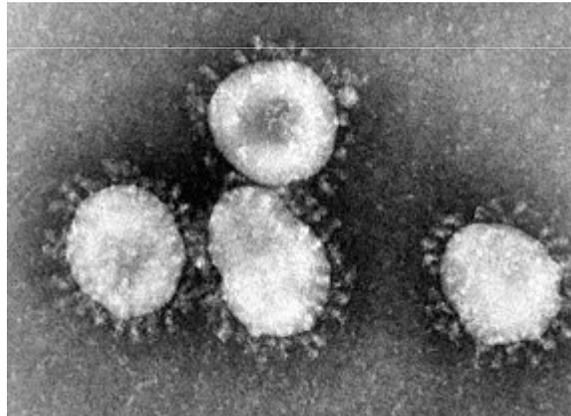


Coronavirus-SARS-CoV-2

Covid-19 France et monde



CTM

Le 26 février 2020



A ce jour

« L'évolution rapide de la situation internationale doit nous inciter à renforcer les mesures d'endiguement afin d'être prêt à réagir à tout moment à la prise en charge d'une chaîne de transmission sur notre territoire. Les zones d'exposition à risque sont désormais élargies à la Corée de Sud et aux régions de la Lombardie et la Vénétie au Nord de l'Italie. »

A ce stade il ne s'agit pas d'une épidémie de Covid-19 en France mais de la prise en charge de cas sporadique ou de clusters limités autour d'un cas « source » identifié.

Toutefois on ne peut bien sûr à ce stade exclure l'installation d'une circulation active du virus sur le territoire national

Source Ministère de la santé

Le SARS-Cov-2



Le SARS-Cov-2

Symptômes: fièvre toux myalgies fatigue

Taux de létalité: estimé entre 2 et 4%;

- selon une étude chinoise du 17 février publiée le 20 février le taux serait de 2%.
- A retenir :
 - § La maladie est bénigne dans 80% des cas
 - § 80% des personnes décédées ont plus de 60 ans
 - § Aucun des 416 enfants contaminés n'est mort
 - § Le taux de mortalité est de 0,9% chez les personnes par ailleurs en bonne santé, de 10% pour celles ayant une maladie cardiovasculaire, de 7% pour les personnes diabétiques et de 6% pour les personnes ayant une maladie respiratoire chronique.
- dans le Hubeï le taux de décès reste supérieur à 3%, à Wuhan notamment : 3,37% (19 février)

Source OMS 21 février 2020

Le SARS-Cov-2

- **contagiosité** (R_0 , également appelé taux de reproduction du virus - au 23 janvier) : 2-3,1 (une personne contagieuse infecte en moyenne 2 à 3 personnes - dans la moyenne d'Ebola et de la grippe saisonnière);
- **période de contagiosité** : l'OMS a annoncé le 1er février que « *l'infection asymptomatique au 2019- nCoV est selon toute vraisemblance rare, et la transmission par une personne asymptomatique est très rare avec les autres coronavirus, comme on a pu le voir avec le MERS.*
C'est pourquoi la transmission par une personne asymptomatique n'est selon toute vraisemblance pas un vecteur majeur de transmission » ;

Le SARS-Cov-2

- **période d'incubation** : 11 jours +/- 4 jours (en général, la période d'incubation maximale est estimée en doublant la période d'incubation supposée pour les cas détectés) ;

selon une étude chinoise du 17 février publiée le 20 février elle est d'environ 6 jours mais peut aller jusqu'à 12 jours;

- **mode de transmission** : pas aéroporté, il faut un contact étroit et l'émission de gouttelettes qui pénètrent dans les voies respiratoires ;



- **source**: toujours incertaine, mais probablement un réservoir animal ;

selon une étude chinoise 20 février le réservoir est probablement la chauve-souris puis un hôte intermédiaire, le pangolin



Le SARS-Cov-2



le virus mute très peu (la crainte principale liée à la mutation d'un virus est qu'elle puisse conduire à une plus grande létalité et à la perte d'efficacité d'un éventuel vaccin)

Pas de traitement spécifique; Chloroquine ?(étude chinoise en cours de vérification par la DGS)

A ce jour le virus ne circule pas en France

ECDC : publication du 23/02/2020 : Le risque d'apparition de cluster dans d'autres pays européens est considéré comme modéré à élevé.

Le risque de pandémie: extension géographique de l'épidémie qui risque de toucher tous les continents

Se préparer à une pandémie ne veut pas dire que les infections seront plus graves



Le SARS-Cov-2



OMS: aucune restriction de voyage ou de commerce

Recommandations sanitaires pour les personnes envisageant de se déplacer vers les zones à risque :

- En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) recommande de reporter tout déplacement vers la Chine qui ne revêt pas un caractère essentiel.
- Dans un contexte évolutif et à titre de précaution, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères recommande aux Français - en particulier aux familles - qui vivent en Chine et n'ont pas de raisons essentielles d'y rentrer, de se tenir éloignés momentanément du pays et de différer leur retour.

Les voyages vers la Chine sont déconseillés, en cas de départ impératif il est recommandé :

- d'éviter tout contact avec des animaux, vivants ou morts ;
- d'éviter de se rendre sur les marchés où sont vendus des animaux vivants ou morts ;
- d'éviter tout contact rapproché avec des personnes souffrant d'infection respiratoire aiguë ;
- de ne pas manger de viande non ou peu cuite ;
- de se laver régulièrement les mains avec de l'eau savonneuse ou avec des solutions hydro-alcooliques

diplomatie.gouv.fr: fiche « conseils aux voyageurs » relative à l'Italie, décrit les restrictions prises par les autorités italiennes en Lombardie et en Vénétie.



Conduite à tenir par les personnels à la date du 26 février 2020

- **A ce jour aucun moyen de protection individuelle n'est préconisé (masque, gants jetables...) par les autorités sanitaires si l'on n'est pas en contact étroit avec une personne présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aigue**
- **Le port du masque chirurgical n'est pas recommandé pour la population non malade et n'ayant pas voyagé dans les zones à risque : les mesures barrières (tousse dans son coude, usage de mouchoir unique, se laver régulièrement les mains) sont efficaces comme pour l'épisode de grippe saisonnière**
- Lavage des mains à l'eau + savon régulier (respect des mesures d'hygiène classique) et/ou solution hydro alcoolique en cette période épidémique de la grippe saisonnière
- Pour les personnes recevant du public, gardez une distance de séparation normale (plus d'un mètre)
- Si vous-même présentez des symptômes Toux + Fièvre= porter un masque chirurgical

Le retour d'une zone à risque



Infection au SARS-CoV-2 (COVID-19) – Zones d'exposition à risque

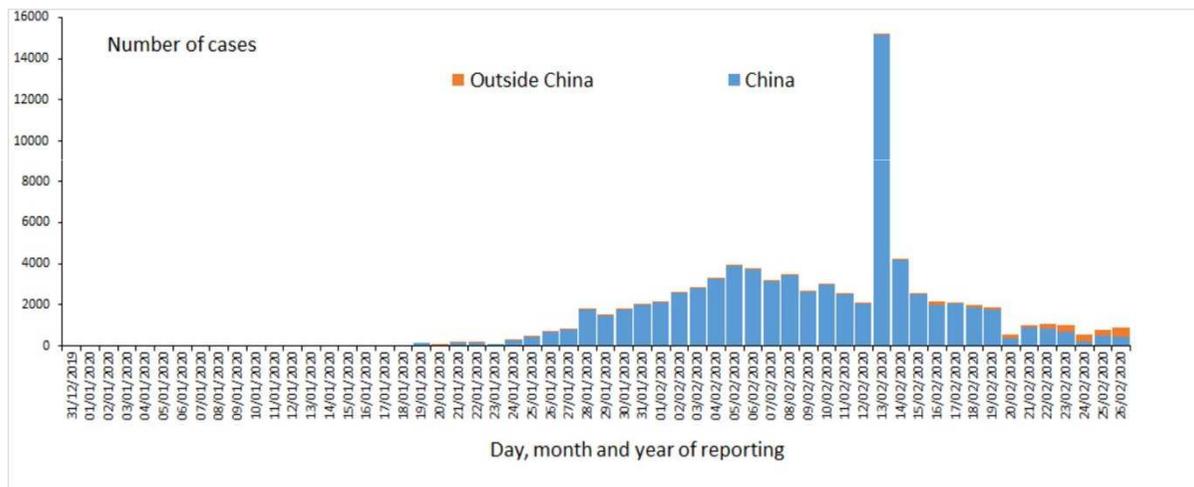
Mise à jour le 26/02/2020

Les zones d'exposition à risque sont définies comme les pays pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite.

Continent	Pays
Asie	Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao)
Asie	Singapour
Asie	Corée du Sud
Asie	Iran
Europe	Italie : Régions de Lombardie et Vénétie

Cette liste est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles.

Les zones d'exposition





Conseils aux voyageurs: le retour



Les personnes de retour des zones listées dans la définition de cas doivent faire l'objet des recommandations suivantes:

- surveiller sa température 2 fois par jour,
- porter un masque chirurgical en présence de son entourage et en dehors du domicile,
- réduire les activités non indispensables (cinéma, restaurant, soirées...) et la fréquentation de lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, établissements d'hébergement pour personnes âgées...),
- se laver les mains régulièrement,
- en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux ou de difficultés à respirer, contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant son voyage.



Le retour au travail ?

Depuis le 07/02/2020 : nouveau zonage pour les retours de Chine :

zone « rouge » pour le Hubei,

zone « orange » pour le reste de la Chine.

Zones assimilées orange : Hong-Kong, Macao, Singapour, Corée du Sud et Italie (Lombardie et Vénétie).

Prévenir son service

Dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...);

Prévenir le service médical de prévention auquel vous êtes rattaché.

Le service médical de prévention a un rôle en situation de risque de contagiosité. (Décret n°82-453 du 28 mai 82 et Code de Santé publique 9 août 2004 : impose aux services de santé au travail de participer aux actions de santé publiques spécifiquement en cas de risque de contagion.

Son activité est définie dans le plan de continuité d'activité



PRINCIPES DE PRISE EN CHARGE D'UN CAS SUSPECT



- Isoler le cas suspect si possible dans une pièce fermée, en évitant tout contact et en lui demandant de se couvrir le nez et la bouche, éventuellement avec un masque chirurgical ;
- Porter masque FFP2, gants jetables non stériles, et lunettes de protection **si nécessité de contact rapproché (pour le professionnel de santé)**;
- Appeler le centre « 15 » en faisant explicitement mention de la suspicion de cas de CORONAVIRUS ;
- Se laver les mains soigneusement avec eau et savon et/ou solution hydro alcoolique après tout contact avec la personne symptomatique ;
- Relever l'identité de toute personne ayant eu un contact direct ou une proximité directe avec la personne symptomatique comme, par exemple, dans une file d'attente ;
- Se signaler auprès des autorités sanitaires comme ayant eu un contact direct avec le cas suspect ;
- Neutraliser les lieux ou véhicule de transport du cas suspect en attente du résultat des examens médicaux effectués sur le cas suspect. Si ceux-ci sont positifs, nettoyage utilisant une stratégie de désinfection. Celle-ci peut être obtenue par l'usage d'eau de Javel à une concentration de 0,5 % ou de tout autre produit validé par la norme EN 14 476 (septembre 2013) suivant les recommandations du fabricant avec la concentration et le temps de contact qui doivent être impérativement respectés.

Sources DGS ; HCSP ; SANTE PUBLIQUE France



Recommandations à destination des personnes ayant été en contact avec un **cas confirmé** de COVID-19



D'après les connaissances disponibles concernant le virus responsable de la maladie COVID-19, celui-ci se transmet par des gouttelettes émises par un patient malade, en particulier lors de contacts étroits. Cette situation concerne par exemple :

- les personnes ayant partagé le même lieu de vie que le patient malade lorsque celui-ci présentait des symptômes, ou ;
- des personnes ayant eu un contact direct, en face à face, à moins d'1 mètre du patient malade au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion ;
- les flirts ; amis intimes ;
- les voisins de classe ou de bureau ;
- les voisins du cas index dans un avion ou un train, ou les personnes restées dans un espace confiné avec le patient malade (voiture individuelle par exemple).
- Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après ce contact, et se manifestent le plus souvent par de la fièvre, accompagnée de toux.



Recommandations à destination des personnes ayant été contact avec un **cas confirmé** de COVID-19



Pourquoi êtes-vous suivi ?

- Vous êtes suivi parce que vous avez été en contact avec une personne atteinte de COVID-19. Ce patient est isolé, hospitalisé et bénéficie de soins et de traitements adaptés à sa situation.
- Les autorités sanitaires ont évalué, avec vous, votre exposition et le risque de contamination et vous ont délivré une information sur la maladie COVID-19 et sur le dispositif de suivi. Ce suivi a pour objectif de vérifier que vous n'avez pas été contaminé, et en cas de symptômes, de faire rapidement un diagnostic pour vous proposer rapidement les meilleurs soins possibles.
- Ce suivi sera réalisé quotidiennement par une équipe de professionnels de santé, par téléphone, pendant les 14 jours suivant votre possible dernier contact avec le patient malade (durée d'incubation maximale de la maladie).
- Le suivi des personnes contact est assuré dans chaque région par une cellule dédiée mise en œuvre par l'ARS, en collaboration avec la Cellule de Santé publique France en région, pour notamment la mise en œuvre du suivi actif de personnes à risque modéré/élevé (cellule régionale de suivi des personnes contact de 2019-nCoV).

Recommandations à destination des personnes ayant été contact avec un **cas confirmé** de COVID-19

Quelles précautions devez-vous prendre pendant la période de suivi ?

Conserver seulement la mention utile, selon le niveau de risque, faible ou modéré/élevé :

- Pendant la période de suivi, vous pouvez continuer à mener normalement vos activités habituelles tant que vous n'avez pas de fièvre ou la sensation d'être malade.
- **OU**
- Il vous est demandé de rester à domicile et d'éviter de vous rendre à votre travail/école, et bien sûr d'éviter les lieux publics, y inclus les transports en commun. Le professionnel de santé qui vous suit vous précisera les modalités de l'isolement à domicile.
- A l'issue de la période de suivi, si vous n'avez pas eu de fièvre, le professionnel de santé vous informe de la levée du dispositif de suivi.

Santé publique France a identifié 3 niveaux d'exposition des personnes contacts d'un **cas confirmé** de 2019- nCoV :

Personne contact à risque modéré/élevé :

- personne ayant partagé le même lieu de vie que le patient cas index lorsque celui-ci présentait des symptômes, par exemple : famille, même chambre ou ayant eu un contact direct, en face à face, à moins d'1 mètre du cas possible ou confirmé au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion ; flirt ; amis intimes ; voisins de classe ou de bureau ; voisins du cas index dans un avion ou un train, en l'absence de mesures de protection efficaces ;
- professionnel de santé exposé lors d'un soin auprès d'un cas index en l'absence de mesures de protection efficaces ou en cas de rupture accidentelle de protection.

Santé publique France a identifié 3 niveaux d'exposition des personnes contacts d'un **cas confirmé** de 2019- nCoV :

- **Mesures d'isolement des personnes contacts à risque modéré/élevé**

- Les personnes contacts à risque élevé d'un cas confirmé de 2019-nCoV doivent bénéficier d'un isolement à domicile d'une durée de 14 jours après le dernier contact à risque avec le cas.

- Durant son isolement, la personne contact doit :

- Rester à domicile ;

- Éviter les contacts avec l'entourage intrafamilial (à défaut port d'un masque chirurgical) ;

- Réaliser la surveillance active de sa température et de l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires, ...)

- En cas d'apparition de fièvre ou de symptômes, porter un masque et contacter immédiatement la cellule régionale de suivi pour prise en charge sécurisée et en signalant le contact avec un cas confirmé de 2019-nCoV ;

Les autorités sanitaires assurent un suivi téléphonique quotidien de la personne contact (cellule régionale de suivi des personnes contact de 2019-nCoV).

Santé publique France a identifié 3 niveaux d'exposition des personnes contacts d'un **cas confirmé** de 2019- nCoV :

Personne contact à risque faible :

personne ayant eu un contact ponctuel étroit et/ou prolongé avec un patient cas index à l'occasion de la fréquentation des lieux publics ou contact dans la sphère privée ne correspondant pas aux critères de risque modéré/élevé ;

- **Mesures de prise en charge des personnes contacts à risque faible**

- Les personnes contacts à risque faible d'un cas confirmé de 2019-nCoV doivent surveiller l'apparition de symptômes pendant une durée de 14 jours après le dernier contact à risque avec le cas.

- Cette surveillance consiste en la :

- prise de la température deux fois par jour ;

- surveillance de l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires, ...).

Dès l'apparition d'un de ces symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires, ...) porter un masque et s'isoler, contacter immédiatement la cellule régionale de suivi pour prise en charge sécurisée et en signalant le contact avec un cas confirmé de 2019-nCoV.



Santé publique France a identifié 3 niveaux d'exposition des personnes contacts d'un **cas confirmé** de 2019- nCoV :

Personne contact à risque négligeable :

personne ayant eu un contact ponctuel avec un patient cas index à l'occasion de la fréquentation de lieux publics, sauf circonstances particulières qui peuvent justifier un classement en risque faible.

- **Mesures de prise en charge des personnes contacts à risque négligeable**

Aucune mesure.

- Dans un premier temps (en début d'épidémie tel qu'actuellement), Santé publique France suggère qu'un suivi actif soit mis en place également pour les niveaux d'exposition qualifiés de faible.



La préparation à un risque pandémique



Mise en place d'une Task Force interministérielle auprès du DGS le 26/02/2020 qui se réunira le **26 février 2020**.

Constitution de l'équipe EHESP/COREB/ANCESU chargée de l'élaboration du MOOC Covid-19 pour les professionnels de santé.

Mise à jour des plans de continuité d'activité des entreprises et des ministères (base plan pandémie grippale) dont évaluation des besoins en mesures barrières

Fiches reflexes: port de masque, gants et conduite à tenir

TENIR DANS LA DUREE

Médecins coordonnateurs régionaux

Coordination nationale de la médecine de prévention du ministère de l'Intérieur

Docteur Florence FOULLON, médecin coordonnateur national du ministère de l'intérieur

Médecins coordonnateurs zonaux pour la médecine de prévention du ministère de l'intérieur

Place Beauvau - 75800 PARIS CEDEX 08

Tél : 01 40 07 25 01 Port : 06 67 52 95 46

Zones	Nom	Départements en charge	Téléphone	courriel
Adm centrale	Dr Bertrand XERRI	Sites administration centrale : Asnières, Beauvau, Levallois, Lognes, Lumière, Nanterre	01 40 07 25 57 07 86 77 39 68	bertrand.xerri@interieur.gouv.fr
Zone de défense et de sécurité Ouest	Dr Laurence CHEVREAU FONTENEAU	14, 18, 22, 27, 28, 29, 35, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 76, 85	02 99 02 12 07 06 67 20 79 35	laurence.chevreau-fonteneau@ille-et-vilaine.gouv.fr
Zone de défense et de sécurité Sud-Est	Interim Dr Florence FOULLON	01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74	01 40 07 25 01 06 67 52 95 46	charles.durand@rhone.gouv.fr
Zone de défense et de sécurité Sud Midi Pyrénées	Dr Laëtitia DE PERETTI Dr Florence FOULLON interim	04, 05, 06, 11, 13, 2A, 2B, 30, 34, 48, 66, 83, 84 09 12 31 32 46 65 81 82	04 91 00 51 50 06 63 27 77 54 01 40 07 25 01 06 67 52 95 46	laetitia.de-peretti@bouches-du-rhone.gouv.fr florence.foullon@interieur.gouv.fr
Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest	Interim Dr Florence FOULLON	16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87	01 40 07 25 01 06 67 52 95 46	florence.foullon@interieur.gouv.fr
Zone de défense et de sécurité Est	Dr Alice LE TACON	08, 10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 71, 88, 89, 90	03 83 34 27 25 06 25 93 13 27	alice.le-tacon@meurthe-et-moselle.gouv.fr
Zone de défense et de sécurité de Paris	Dr Sandrine VERGELY- TESNIERE	77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, PRIF75	01 40 97 83 32 06 23 41 40 26	sandrine.vergely-tesniere@interieur.gouv.fr
	Dr Françoise ARRIVET	75 (préfecture de police)	01 55 43 32 72 06 88 21 43 82	francoise.arrivet@interieur.gouv.fr
Zone de défense et de sécurité Nord	Dr Anne DOUBLET	02, 59, 60, 62, 80	03 28 52 06 28 06 20 83 27 46	adoublet@polesantetravail.fr

DOM-COM:

Dr Florence FOULLON, médecin coordonnateur national national

Dr Bertrand XERRI médecin coordonnateur adm centrale